

TENNIS CLUB DE CASTRIES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DU JEUDI 02 MARS 2017

Présents : Emmanuel, François, Patrick, Alain, Nigel.

Invité : Jean-Paul, Sylvain.

Absent : Sébastien, Pauline, Pascal et Benoit

Séance ouverte à 19h25

1) Point Financier :

* Situation :

9 500€ sur le compte à ce jour.

13 000€ sur le compte Livret à ce jour.

Inquiétude sur le Budget, car les charges sont globalement de 3 500€ mensuelles, et qu'il reste 7 mois à couvrir, ce qui représente 24 500€.

* Subvention :

- rien n'a été fait à ce jour, mais cela est tout à fait normal, les dossiers ne seront disponibles qu'à partir du 03 Mars, par mail et ou courrier.

- dossier de demande de Subvention reçu depuis, Alain Méchulam s'en occupe.

- le dossier doit être rendu avant le 26 Mars 2017.

2) Renouvellement du Comité Directeur :

Une demande de modification des statuts du TC Castries va être demandée, pour permettre, en cas de besoin, la nomination d'un président non-castriote.

Un rdv avec Mr Le Maire va être demandé, afin qu'il reçoive Mrs Emmanuel SALIH ALJ, Patrick JACLOT et François BERTRAND.

3) Programme Animation :

* Une animation Ecole de Tennis c'est déroulé le Mercredi 1er Mars après-midi, il y avait 95 jeunes, dont 37 du centre aéré.

* Mise en place du « Tennis Convivialité » le Dimanche après-midi de 15h à 18h.

Dans un premier temps, les dates suivantes ont été retenues : 12 Mars – 02 Avril et 16 Avril.

Le tout sera suivi, vers 18h d'un petit apéritif offert par le club.

4) Site WEB du TC Castries :

Il va être mise en place une mise a jour plus régulière du site.

Séance levée à 21h15

Prochaine réunion le Jeudi 30 Mars à 19h15